

Paris, le 16 mars 2004

Objet : Invitation au séminaire régional sur «Commission de la vérité: l'expérience marocaine», Rabat, Maroc, 25-27 mars 2004

Madame, Monsieur,

Il y a quelques mois, le Maroc mettait en place une commission ad hoc dénommée « Instance Equité et Réconciliation » avec pour mandat la recherche de la vérité sur les violations graves des droits de humains depuis 1956, la réparation à l'égard des victimes et la réconciliation nationale. Depuis de nombreuses années, la société civile marocaine réclamait la création d'une commission de la vérité et de la justice.

Cette expérience, inédite dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée...

Ce séminaire, conjoint avec ICTJ (Centre international pour la justice transitionnelle) est organisé en partenariat avec l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH), l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) et le Forum marocain pour la vérité et la justice avec le soutien de la Commission européenne.

La FIDH a l'honneur d'inviter votre organisation à participer à ce séminaire. Nous aurons le plaisir de prendre en charge les frais de voyage (tarif en classe économique / billet APEX) et de séjour d'une personne à Rabat/ Casablanca pour la durée du séminaire.

Nous comptons particulièrement sur votre participation pour enrichir les débats et faire de ce séminaire un véritable lieu d'échanges et de propositions.

Les principaux objectifs du séminaire sont de :

- permettre un échange d'informations sur les expériences de justice en transition à travers le monde;
- Proposer aux participants, une réflexion et une formation sur les dynamiques des commissions vérité et réconciliation et les problématiques existantes entre la recherche de la vérité d'une part et la réconciliation nationale d'autre part;
- Evaluer les travaux de l'Instance équité et réconciliation, et émettre des recommandations quant à ses travaux à venir;
- proposer des pistes de réflexion pour la mise en place de commissions de la vérité dans d'autres pays de la région;

Le séminaire poursuivra une approche interdisciplinaire, en vue de confronter les expériences dans le pourtour méditerranéen.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer dans les meilleurs délais le nom de la personne qui représentera votre organisation. Nous nous mettrons alors directement en contact avec lui/elle pour lui proposer de contribuer au séminaire. Nous serons bien sûr à sa disposition pour, le cas échéant, faciliter les démarches nécessaires à l'obtention de son visa.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma respectueuse considération.

Sidiki Kaba

Président

Conférence internationale sur la vérité et la réconciliation ,Expérience Marocaine Rabat, 25-27 Mars 2004

Note introductive

Avec la création de l'Instance Equité et Réconciliation, le Maroc vient de s'engager dans une expérience de recherche de vérité, de réparation et de réconciliation. Comment peut-il réussir cette expérience et en faire une contribution à une transition démocratique à la lumière des leçons tirés des expériences d'autres nations, mais aussi des acquis et lacunes de ses propres antécédents?

Des clarifications s'imposent concernant la notion des violations graves des droits de l'Homme et des victimes à prendre en compte; Les critères et les formes de réparation. Les relations entre responsabilité ,amnistie et impunité.

Des considérations pratiques amènent à poser les question de la méthodologie du travail des commissions de vérité et le rôle spécifique des ONG dans l'accompagnement de ce processus.

L'objet fondamental de ces expériences, outre la réparation des torts des victimes, est la construction d'une société démocratique et d'un Etat de Droit d'ou la primauté des reformes politiques , institutionnelles sociales et éducatives.

C'est pour répondre à ces préoccupations que la FIDH , en partenariat avec le Comité de Suivi, composé de représentants des ONG marocaines (AMDH,OMDH,FVJ) et avec le soutien scientifique de l 'International Center for Transitional Justice' basé à New York, organisent cette conférence(voir programme ci-joint).

Conférence Internationale sur les Commissions de Vérité : l'expérience marocaine

Jeudi 25 Mars 2004 : Ouverture de la conférence

Allocution d'ouverture

17.00 -17.30 : Comité de suivi, FIDH, ICTJ

Le Maroc entre les violations du passé et les exigences de la transition démocratique
M. Sabila/ El Jabri/Janjar

17.30-18.00 : Commissions de vérité et transition démocratique: Expérience
Universelle

P. Hayner

Vendredi 26 Mars 2004

Session 1 : Impunité, réparation, réconciliation

09.00-09.30 : Vérité et lutte contre l'impunité

Louis Joinet

Khemais Chammari: lutte contre l'impunité et monde arabe

09.30-10.00 : La notion de réparation

Karine Bonneau, FIDH/ Martien Schottsman

10.00-11.30 : Recherche de vérité: les leçons des commissions de vérité

P. Hayner

11.30-12.00 : La notion et les exigences de la réconciliation

A.Bennani/ M. Sektaoui

12.00-12.30 : Pause café

12.30-13.00 : Débat

Session 2: Maroc: les leçons du passé et les exigences actuelles

15.00-15.30 : Expérience du CCDH et de la commission d'arbitrage (Vérité & réparation)

A. Benzakour

15.30-16.00 : Rôle des mouvement marocain des droits humains : du symposium national sur les violations au memorandum commun.

Mohamed Sebbar (FVJ)/ Khadija Rouissi

16.00-16.30 : Instance équité et réconciliation : présentation du mandat et des travaux actuels

Chawqi Benyoub (OMDH)

16.30-17.00 : Les violations graves des droits de l'Homme entre les normes internationales et les exigences actuelles au Maroc

Abdelaziz Nouaydi (Plateforme de suivi)

17.00-17.30 : Pause café

17.30-18.00 : Débat

Session 3 : Table Ronde : Les travaux et défis des commissions de vérité

09.00-10.30 : Méthode de travail des commissions : Les expériences internationales
Martien Schottzman: l'expérience du Sierra Leone/ ancien commissaire Pérou/ l'expérience chilienne: Karine Bonneau

10.30-11.00 : Prise de déclaration et audience publique
Federico Borello (ICTJ)

11.00 - 11.30 : Question des exhumations
Elouahlia

11.30-12.00 : Rôle de la société civile et des ONG des droits humains et des médias
ICTJ/ Comité de suivi / FIDH

12.00-12.30 : Pause café

12.30-13.00 : Débat

Session 4: Quelles réformes au Maroc?

15.00 -15.20: Les expériences universelles
ICTJ/FIDH

15.20 – 15.50: Maroc: réformes politiques et institutionnelles
M.Sassi

15.50 – 16.10: Réforme de la justice
A.Benameur

16.10– 16.30: Réforme des institutions sécuritaires

16.30– 16.50: Réformes éducatives et sociales

CONCLUSION: adoption des conclusions et recommandations